

OPPORTUNITÉS

Concours Talents des cités : inscrivez-vous vite !

Les porteurs de projet installés dans les quartiers dits prioritaires peinent à trouver des financements. Talents des cités les aide à percer.

Les créateurs d'entreprise et les porteurs de projet issus des quartiers prioritaires n'ont plus que quelques jours pour adresser leur candidature au concours Talents des cités. Clôture des inscriptions le 31 mai ! « Lancé en 2002 à l'initiative du ministère de la Ville et du Sénat, ce concours est organisé par le réseau d'accompagnement BGE. Il a pour vocation d'encourager les entrepreneurs habitant dans ces quartiers de se lancer dans l'aventure de la création d'entreprise, explique Mathilde Le Roy, déléguée générale adjointe de BGE. Talents des cités a déjà récompensé 450 lauréats depuis sa création. Des projets qui ont permis de créer près de 4 000 emplois dans ces quartiers. »

Et 75 % des entreprises primées au niveau régional ou national sont toujours en activité. « Je crois en ces talents des quartiers, explique Bariza Khiari, vice-présidente du Sénat et marraine du concours depuis le début. Les futurs grands patrons du CAC 40 s'y trouvent. Car ils ont des tripes, prennent des risques et ont envie de ré-



En 2013, près de 500 entrepreneurs et porteurs de projet avaient déposé leurs candidatures. (DR.)

ussir. Ils ont juste besoin de reconnaissance et d'un coup de pouce. »

Après 12 éditions (c'est la treizième cette année), Talents des cités est quasiment devenu un label qui aide les entreprises à trouver des partenaires, à décrocher des crédits auprès des banques ou des subventions publiques. Certains lauréats sont aujourd'hui à la tête d'entreprises florissantes. « L'un des plus grands succès est par exemple le site de services à la personne Toutadomservices.com, primé en 2002, ajoute Mathilde Le Roy. Une PME lancée en 1998 au Raincy (Seine-Saint-Denis) qui a aujourd'hui plus de 1 000 salariés et un réseau de franchisés (40 agences) partout en France. » Et qui réalise plus de 13 millions d'euros de chiffre d'affaires.

14 000

euros

c'est la somme globale que peuvent remporter les deux lauréats primés aux différentes étapes du concours Talents des cités.

Alors, pour tenter l'aventure, rien de plus simple. Il suffit aux candidats (dont les projets auront été préalablement validés par un organisme d'accompagnement à la création d'entre-

prise) de remplir un dossier de candidature en ligne avant le 31 mai minuit sur le site www.talentsdes-cites.com.

Deux catégories sont ouvertes : Création (pour les entreprises et associations dont l'activité a été lancée entre 2011 et 2013) et Emergence (dédiée aux porteurs de projet et d'idée). Ensuite, des jurys régionaux désigneront deux lauréats dans chaque région (dotations de 1 000 à 2 000 €). Parmi eux, 10 lauréats seront récompensés par un jury national. La dotation s'élèvera alors à 7 000 € et ces 10 lauréats seront parrainés par un partenaire du concours pendant un an (Safran, Epareca, Fondation EDF, groupe Casino, Fondation SFR, FinanCités...). En octobre, ils devront présenter leurs projets en sept minutes devant un grand jury réuni dans l'hémicycle du Sénat.

Le Grand Prix et la Mention spéciale seront dévoilés à l'issue de cet ultime concours dont les vainqueurs remporteront alors 5 000 € ! Ces prix étant « cumulatifs », les deux derniers lauréats repartent avec un petit pactole qui leur servira d'apport auprès des banques ou de mise de départ pour lancer ou booster leur activité.

■ SOPHIE STADLER

EN SAVOIR PLUS

- **Pour participer** : il faut s'inscrire avant le 31 mai à minuit sur le site www.talentsdescites.com.
- **Pour faire valider son dossier** par une structure d'accompagnement, contacter BGE (www.bge.asso.fr) ou le réseau France Active (www.franceactive.org).
- **Pour consulter la liste des 2 500 quartiers prioritaires de France** : <http://sig.ville.gouv.fr/page/13/geographie-prioritaire-des-cucs>.

Bons PLANS

■ Six mois de coaching à gagner

Tous les entrepreneurs qui exercent leur activité en France et qui ont créé leur entreprise depuis plus de six mois mais moins de trois ans peuvent postuler à la 5^e édition du prix Mercure HEC Booster (à condition de ne pas être issu d'une formation du groupe HEC). Cinq entrepreneurs sélectionnés sur dossier bénéficieront pendant six mois d'ateliers et de coaching par d'anciens élèves. Candidatures à déposer avant le 1^{er} juin sur le site www.mercurehec.com.

■ Assises de l'autoentreprise

La Fédération des auto-entrepreneurs organise ce deuxième rendez-vous à Paris pour faire le point sur la réforme du régime (et celui de la microentreprise), sur les outils d'accompagnement... Jeudi 22 mai de 8 h 30 à 13 heures, Le Mas, salle Emile-Laffon, 10-18, rue des Terres-au-Curé, Paris (XIII^e). Prix d'entrée libre pour les non-adhérents (à partir de 6 €). Réservation obligatoire sur www.fedae.fr.

AGENDA

Salon des entrepreneurs de Lyon

Ce vaste rassemblement d'entrepreneurs de la région Rhône-Alpes prévoit un focus sur « les solutions numériques pour votre TPE-PME » ainsi que des rencontres avec les grandes plates-formes de crowdfunding. 15 000 visiteurs sont attendus. Mercredi 11 et jeudi 12 juin, centre des congrès de Lyon. Inscriptions gratuites sur www.salondesentrepreneurs.com/lyon.

■ TÉMOIN

« Nous avons reçu la Mention spéciale en 2013 »

Soufiane Iquioussen et ses associés Anass Rifki et Nejma Lazreg sont originaires de la ville de Denain (quartier du Nouveau-Monde) dans le Nord. Quand ils déposent leur candidature à Talents des cités en mai 2012, ils n'imaginent pas mettre un pas dans une si grande aventure... « Encouragés par notre conseillère BGE, nous avons rendu notre dossier le 31 mai, jour de clôture des candidatures, explique Soufiane Iquioussen. Nous étions inscrits dans la catégorie Emergence et nous avons remporté l'étape régionale. Puis gagné la phase nationale et avons enfin été primés quelques mois plus tard au Sénat. »

La petite équipe reçoit la Mention spéciale de l'édition 2013. « Ce concours nous a permis de remporter 13 000 €, d'être parrainés pendant un an par le Sénat et de nous faire connaître grâce aux très nombreuses retombées médiatiques. » En avril dernier, les trois entrepre-

Soufiane IQUIOUSSEN, 28 ans, fondateur du Garage solidaire du Hainaut à Denain (Nord)



(DR.)

neurs ont lancé leur Garage solidaire du Hainaut. « Nous avons remarqué que dans notre région dévastée par le chômage des moins de 26 ans, l'un des principaux freins à l'emploi est le manque de mobilité. Dans notre Garage solidaire, toutes les personnes percevant les minima sociaux peuvent venir entretenir leur

véhicule pour environ 20 € de l'heure (contre 60 € dans les garages classiques). Nous vendons également des véhicules à moins de 1 000 €, proposons un service de self-garage le samedi... Enfin, notre garage associatif est aussi une entreprise d'insertion, nos 8 mécaniciens sont des demandeurs d'emploi en formation professionnelle. »

400 000 € de financements débloqués en un an

En un an, grâce à la caution de Talents des cités, les trois porteurs de ce projet ont réussi à débloquer plus de 400 000 € de financements et de subventions. Le Garage solidaire du Hainaut emploie 11 personnes mais le projet devrait vite se développer... « Nous comptons créer 4 structures en trois ans et embaucher près de 50 personnes », ajoute Soufiane Iquioussen. Le prochain garage devrait ouvrir en 2015 à Valenciennes (Nord).